

ARTISANS, SOYEZ FIERS D'APPARTENIR À UN SECTEUR DYNAMIQUE, INNOVANT, CRÉATEUR D'EMPLOIS ET DE LIEN SOCIAL !

3 600 ARTISANS À ÉLIRE

Au mois d'octobre, vous allez pouvoir élire vos représentants départementaux et régionaux. Les candidats aux Chambres de métiers et de l'artisanat sont des chefs d'entreprise, comme vous. Ils connaissent donc la réalité de l'entreprise ! Chaque chambre de métiers et de l'artisanat compte trente-cinq membres élus au niveau départemental et soixante-dix à quatre-vingt huit au niveau régional, tous pour un mandat de cinq ans.

LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : le premier réseau d'appui aux entreprises artisanales

Administrées par vos futurs élus, les chambres de métiers et de l'artisanat de France métropolitaine et d'outre-mer ont pour objectif la compétitivité, la pérennité et le développement des entreprises artisanales.

Pour ce faire, elles représentent les intérêts généraux de l'artisanat au niveau départemental, régional, national et européen.

Proches de vous, elles mettent en œuvre des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de votre entreprise, de la détection d'une vocation à la transmission d'entreprise : orientation des jeunes en apprentissage, création d'entreprise, management, gestion, formation, export, développement durable, démarche qualité ...

ELECTIONS : ensemble nous défendons nos entreprises

Votre voix compte ! Plus vous serez nombreux à voter, mieux vous défendrez vos intérêts auprès des pouvoirs publics et plus l'artisanat pèsera dans les décisions de développement local, les règlements et lois.

QUI PEUT VOTER ?

Sont électeurs : tous les chefs d'entreprise individuelle ou dirigeants de personne morale ainsi que leurs conjoints inscrits ou mentionnés au Répertoire des Métiers au 13 avril 2010 ; quel que soit le régime fiscal ou social.

COMMENT VOTER ?

Un kit de vote vous sera personnellement envoyé. Votez par correspondance du 28 septembre au 13 octobre 2010 minuit !

VOTEZ !

CHAQUE ANNÉE LES CMA :



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr

- **REÇOIVENT :**
 - > 1 600 000 personnes ;
 - > 519 000 chefs d'entreprises et/ou créateurs/repreneurs.
- **ORGANISENT :**
 - > la Semaine nationale de l'artisanat ;
 - > la Semaine nationale de la création reprise d'entreprises artisanales ;
 - > les Rencontres sénatoriales de l'apprentissage ;
 - > le prix national Stars & Métiers en collaboration avec BPCE.
- **FORMENT :**
 - > 180 000 apprentis dans 512 spécialités ;
 - > 200 000 personnes : chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs et salariés.